



---

# Nations Unies Madrid

---

Septième conférence – du 7 au 9 février 2018

**Commission des Droits Humains**

**Lancement d'une campagne onusienne de  
sensibilisation aux droits des femmes.**

Présidence :  
Marie SADONE  
Beatriz BAIGORRI

Les femmes doivent jouir des mêmes droits fondamentaux que les hommes (article premier de la déclaration universelle des droits de l'homme : "tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits"). Malgré tout, des femmes de la planète demeurent victimes de violations de leurs droits, ces derniers ne constituent souvent pas une priorité pour les gouvernements. Parvenir à une équité entre homme et femme nécessite une compréhension globale des différentes discriminations que les femmes subissent, ce qui nous permettra de développer des stratégies adaptées.

Les Nations Unies s'attachent à promouvoir les droits des femmes et de grands progrès ont été réalisés ces dernières décennies. Néanmoins, la discrimination reste très prégnante. Certains groupes de femmes demeurent encore confrontés à différents types de discrimination basée sur leur âge, ethnie, nationalité, religions, état de santé, état marital, éducation, invalidité et état socio-économique, parmi d'autres. Ces formes de discrimination interconnectées doivent être prises en compte dans le développement de mesures et réponses pour combattre la phalocratie. Vous devrez donc créer une campagne de sensibilisation sur l'égalité homme/femme.

#### Sommaire :

La situation des femmes dans le monde et la nécessité de promouvoir l'égalité.  
La déclaration et les actions de l'ONU au sujet du droit des femmes.  
La campagne à créer.

## **LA SITUATION DES FEMMES DANS LE MONDE ET LA NÉCESSITÉ DE PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ**

Voici des exemples de discriminations subies par les femmes dans le monde.

### ***Les violences faites aux femmes***

D'après un rapport de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) sur les violences faites aux femmes, plus d'un tiers d'entre elles sont victimes de violences dans le monde :

- en France, en moyenne une femme meurt tous les trois jours sous les coups de son compagnon
- En Inde, un viol est signalé aux autorités toutes les 20 minutes

### ***La parité en politique***

Certains pays sont plus avancés que d'autres sur le respect de la parité homme/femme en politique. Selon une étude de l'Union interparlementaire de 2017, l'Islande comporte 46,8% de femmes dans sa chambre unique ou basse, contre 0% au Qatar.

### ***L'accès à l'éducation***

D'après des statistiques de l'UNICEF, dans le monde, pour 100 garçons qui ne vont pas à l'école, il y a 117 filles dans la même situation.

## Non-discrimination et l'égalité entre homme et femme

La non-discrimination et égalité entre homme et femme sont des principes centraux des Droits de l'Homme (Article 2- « Chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamées dans la présente Déclaration, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe » ...). Plusieurs organisations telles que le ICCPR et le ICESCR (voir glossaire) condamnent la discrimination basée sur le genre et garantissent l'équité entre hommes et femmes concernant le profit des droits, aussi bien que l'équité devant la loi et l'égale protection de celle-ci dans tous les cadres (milieu domestique, éducation, travail, et même dans les loisirs).

La notion de discrimination, selon la CEDAW englobe une variété de possibles actions discriminatoires (toute distinction, exclusion ou restriction). Malgré d'énormes progrès qui ont été réalisés pour réduire les disparités entre les genres, beaucoup persistent aujourd'hui avec des disparités selon les États et les réformer devrait être d'une priorité extrême pour les États, pour répondre à ses obligations des droits humains.

## L'égalité de genre dans le monde

La législation de chaque pays évolue différemment au gré de son histoire, de ses luttes, de sa culture mais tend tout de même vers une mentalité plus ouverte et solidaire. Des lois, politiques générales et programmes de campagnes prennent donc aujourd'hui en compte les inégalités historiques aussi bien que actuelles des femmes dans différents contextes dans le but de les réduire. Ces mesures ne sont malheureusement pas assez efficaces considérant qu'elles restent majoritairement pensées ou promulguées par des pays développés, sans toucher les femmes des régions les moins développées du globe. De plus, il peut exister un fossé entre le droit (par les lois) et leur application dans les faits, et cet écart s'accroît dans les régions moins encadrées par un système pénal strict ou plus éloignées des institutions de contrôle.

Différents pays avec différents niveaux de développement connaissent des inégalités hommes/femmes à des échelles diverses. On considère que certains pays ont pris action, depuis déjà un grand nombre d'années, sur les injustices contre les femmes : un indicateur de ceci est la participation des femmes à la vie économique et politique du pays par exemple (dans le "global gender gap report", un indice mesurant l'ampleur des inégalités de genre dans différents pays, ceci est facteur pris en compte).

Ces pays du Nord ont déjà accompli un grand pas couvrant les inégalités basiques touchant les femmes et viseront donc à réduire des inégalités telles que celle de l'insertion professionnelle des femmes, l'inégalité salariale, etc.

Dans le cas des pays en voie de développement ou moins développés, une première reconnaissance officielle de la citoyenneté pleine de la femme et l'égalité entre les sexes est déjà largement répandue. Néanmoins, malgré ces conditions qui devraient être essentielles et faciliter une participation effective des femmes au développement économique et social, la situation réelle montre des importants déficits. Les taux d'alphabétisation, de formation professionnel et de postes d'emploi des femmes restent trop bas par rapport à la moyenne masculine provoquant une proportion plus haute de pauvreté parmi celles-ci.

Cette discrimination à grande échelle, par l'inégalité de l'accès au crédit et aux opportunités, une éducation insuffisante et un manque de formation, ainsi que le manque de soutien de la part des

communautés et des gouvernements, a des effets non négligeables dans la croissance du pays en question. Les études menées là-dessus nous disent que la participation des femmes au marché du travail et à des activités rémunératrices stimule la croissance économique et a un impact social, ainsi que les entreprises comptant trois femmes ou plus parmi leurs directeurs ou leurs cadres supérieurs voient leur production de 53 pour cent plus élevée que celle des entreprises qui ne comptent pas de femmes. Une plus grande égalité des sexes est corrélée à un PIB par habitant plus élevé, et les pays en pleine croissance doivent prioriser celle-ci pour mener à bout leur expansion économique aussi bien qu'assurer un bien-être social.

Vous devez donc réfléchir à la situation de votre pays par rapport à cette question.

\*\*

## LES DÉCLARATIONS ET LES ACTIONS DE L'ONU AU SUJET DU DROIT DES FEMMES

### Textes et entités à référencer

De nos jours, le thème de l'égalité homme/femme est une des questions les plus récurrentes aux Nations Unies. En effet, pour que les femmes puissent être autonomes et aient des droits égaux à ceux des hommes, l'ONU participe à une lutte permanente.

Voici des exemples d'initiatives prises par l'organisation de Nations Unies pour lutter contre les disparités de genre.

*o* Parmi les 8 objectifs lancés lors de la Déclaration du Millénaire de 2000, deux visent l'amélioration de la condition des femmes :

Le premier cherche à [promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes](#), leur permettant d'avoir le pouvoir de décision sur leur choix de vie.

Le deuxième objectif est d'améliorer la santé maternelle. Il existe encore aujourd'hui un taux de mortalité lié à la grossesse important dans certains pays en développement (environ 830 femmes meurent chaque jour de cause évitable liée à la grossesse, d'après l'organisation mondiale de la santé)

*o* Les Nations Unies ont développé une commission spécifique pour améliorer la condition des femmes dans le monde, nommée la « commission de l'état de la femme (CSW) ». Cette commission traite des sujets clés, tel que l'accès à l'éducation des filles, ou l'élimination et la prévention de toutes les formes de violences envers les femmes et les filles.

*o* ONU femmes est une entité de l'ONU pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Cette entité onusienne a mis en place un fond pour l'égalité des sexes, qui, sur ces six dernières années, a distribué US\$64 millions à 120 programmes dans 80 pays.

*o* L'Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles (UNGEI), pour la promotion de l'éducation des filles.

L'objectif du Millénaire est d'assurer que, d'ici à 2015, tous les enfants soient en mesure de terminer leurs études primaires, les filles et les garçons ayant accès sur un pied d'égalité à une

éducation gratuite et de qualité. Cette initiative se focalise sur les lieux où l'inégalité dans l'enseignement primaire est le plus marquée. Certaines cultures empêchent ou réduisent l'éducation pour le sexe féminin. Nous sommes en 2017, cet objectif n'est pas atteint.

Une grande partie de ces campagnes se centre exclusivement sur les femmes pour les éduquer sur leurs droits, les préparant à survivre dans une société qui leur doit autant qu'aux hommes. Cette tentative se voit malheureusement frustrée et bloquée puisqu'une petite minorité cherche à maintenir ou à imposer une structure sociale machiste. Ainsi, l'importance d'éduquer le reste de la population repose sur cette campagne pour permettre une meilleure acceptation sociale de l'égalité homme-femme.

La Commission des Droits des humains de l'ONU a donc, par la présente, pris la décision de créer **une campagne en direction de l'éducation pour l'égalité de genre**. Celle-ci sera en vigueur dans tous les pays signataires et contrôlée par une équipe internationale désignée par les délégués présents dans la commission.

\*\*

## LA CAMPAGNE A CREER

### Éléments de la campagne attendue

Les commissions de l'ONU cherchent toujours à provoquer un impact plus ou moins important dans les pays signataires et par conséquent dans l'évolution mondiale au cours des années. Cependant, s'agissant d'une commission ayant comme résultat une campagne, on cherche à avoir un effet immédiat sur la vie de toutes les femmes. Les délégués viseront une ouverture des mentalités pour la population qui entraînera à son tour une intégration de genre.

Dans cette commission on vise donc à un impact moral (à modifier les comportements, pour obtenir une **égalité réelle** entre les hommes et les femmes) pour une amélioration générale de la condition des femmes par biais d'une majeure acceptation et d'une intégration sociale. L'effet de cette campagne à long terme devrait donc entraîner une réduction dans la violence de genre, mariages forcés, exploitation sexuelle, discriminations dans les cadres éducatifs et professionnels notamment.

Sur cet esprit, plusieurs éléments sont attendus après les débats qui donneront une cohérence et faisabilité au projet, sous forme d'un cahier de charges (CDC).

Il s'agit d'un document contractuel qui permet au maître d'ouvrage de faire savoir au maître d'œuvre ce qu'il attend de lui lors de la réalisation d'un projet, entraînant des pénalités en cas de non-respect. Il décrit précisément les besoins auxquels le prestataire ou le soumissionnaire doit répondre, et organise la relation entre les différents acteurs tout au long du projet. Celui-ci devra inclure :

- o Slogan : la clef de votre message*
- o Budget et sa répartition entre les membres*
- o Cibler un public : le type de campagne que vous voulez mener, et à quelle échelle (par exemple, par l'enseignement à la maison, à l'école, au travail, ou encore dans*

les espaces publics)

- o *Modalités d'applications (dans quelles circonstances voulez-vous faire appliquer ces mesures ?)*
- o *Mise en page qui coïncide le mieux avec le sujet*  
*Type d'imagerie à utiliser : souhaitez-vous généraliser à l'ensemble du pays (religion, ethnie, autres critères à déterminer...)?*
- o *Écriture inclusive ou non*
- o *Diffusion du message : affiches publicitaires, médias, enseignements, lobbying*
- o *Pour les pays avec plusieurs langues officielles, déterminer la (les) langue(s) dans la(es)quelle(s) se fera la campagne.*

## Démarche de réflexion pour une campagne de sensibilisation

Chaque pays a ses propres contraintes pour mener cette campagne de sensibilisation. Les disparités sont plus ou moins marquées selon les pays, leur histoire, les cultures, la place de la religion dans la société. Les questions qui sont les suivantes vous serviront à réfléchir sur le sujet, à mieux le comprendre, et faciliteront l'élaboration de votre campagne.

- o Diagnostic : Quel est l'état des lieux de l'égalité Homme/Femme dans votre pays ? (en tenant compte de la distinction entre la législation et l'égalité réelle)
- o Causes : quelles sont les raisons de ces disparités?
- o Comment pouvez-vous faire changer les esprits dans la mesure de la culture de votre pays?
- o La parité entre les sexes vise à atteindre une participation égale des filles et des garçons à l'éducation. En s'interrogeant sur l'éducation et le genre, il est utile de distinguer la **parité entre les sexes de l'égalité des genres**.
- o Pensez à vous justifier: Pourquoi ce choix?
- o Mènerez-vous cette campagne dans le but d'imposer des lois, ou d'inciter à la modification des comportements ?

\*\*

## GLOSSAIRE

Pour mieux comprendre et participer au débat, il vous sera utile de connaître la terminologie suivante, et d'alimenter vos arguments avec des un vocabulaire et des informations précises. Voici un récapitulatif de quelques termes importants :

Phallocratie	Système sociétal dans lequel l'homme est supérieur à la femme.
Parité	Egalité de la représentation des hommes et des femmes dans le domaine de la politique notamment.
Égalité de genre	Concept qui défend le fait que tous les êtres

	humains, indépendamment de leur genre, sont libres de développer leurs habiletés personnelles, poursuivre leurs carrières professionnelles et réaliser des choix sans se voir limités par des stéréotypes, rôles de genre et préjugés.
Équité de genre	Expression utilisée dans certaines compétences pour faire référence au traitement juste de femmes et hommes, en fonction de leurs besoins respectifs. Ceci peut inclure un traitement égal, ou différent mais considéré équivalent en termes de droits, bénéfiques, obligations et opportunités.
Intégration de genre	Procédé pour évaluer les implications des hommes et femmes grâce à toute action planifiée, incluant la législation, politiques de réforme ou programmes, dans tous les niveaux.
CSW	Commission de l'état de la femme (CSW) ». Cette commission cherche à promouvoir l'amélioration de l'état de la femme en traitant des sujets clefs, tel que l'accès à l'éducation des filles, ou l'élimination et la prévention de toutes les formes de violences envers les femmes et les filles.
ONUFemmes	Entité de l'ONU pour l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme
Déclaration du millénaire	Déclaration officielle des Nations Unies de 2000, qui exprime 8 objectifs qui défendent l'égalisation
UNGEI	Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles (UNGEI), pour la promotion de l'éducation des filles.
CEDAW	Convention pour l'Élimination de toute Forme de Discrimination contre la Femme : formée en 1979 par l'Assemblée Générale de l'ONU, couramment décrite comme une déclaration des droits pour les femmes.
ICCPR	International Covenant on Civil and Political Rights Traité multilatéral adopté par l'Assemblée Générale de l'ONU le 16 Décembre 1966 pour le respect des droits civiques et politiques des individus.

ICESCR	International Covenant on Economic, Social and Cultural Rights Traité multilatéral adopté par l'Assemblée Générale de l'ONU le 16 Décembre 1966 pour la défense du respect des droits économiques, sociaux et culturels.

## SOURCES

### bibliographie

<http://www.ohchr.org/Documents/Events/WHRD/WomenRightsAreHR.pdf>

<http://www.un.org/fr/women/endviolence/>

<https://www.hrw.org/publications>

<http://www.unwomen.org/fr/digital-library/annual-report>

<http://www.ohchr.org/FR/Issues/SRWomen/Pages/SRWomenIndex.aspx>

<http://reports.weforum.org/global-gender-gap-report-2016/>

<http://www.ipu.org/wmn-f/classif.htm>

<http://www.unwomen.org/fr>

<http://www.unwomen.org/fr/csw>

[http://www.francetvinfo.fr/societe/droits-des-femmes/violences-conjugales-toujours-en-moyenne-une-femme-morte-tous-les-trois-jours-sous-les-coups-d-un-homme\\_2352330.html](http://www.francetvinfo.fr/societe/droits-des-femmes/violences-conjugales-toujours-en-moyenne-une-femme-morte-tous-les-trois-jours-sous-les-coups-d-un-homme_2352330.html)

<http://nouveau.europresse.com/Search/ResultMobile/0>

### Bibliographie

-Inégalités hommes-femmes, il est temps d'agir

-Dominique Moeurs, Homme/femme. Une impossibilité d'égalité professionnelle?